

Samedi 15 AVRIL

PRONLEROY

Salle de la Mairie

Atelier Pâques

14h30

Petits et Grands venez réaliser vos décorations de PAQUES

CHASSE à L'OEUF et aux Trésors

Lundi 17 Avril

PRONLEROY

Devant le Château

15h

LETTRE D'INFORMATIONS

AVRIL 2017

N° 100

www.pronleroy.com

Tél: 03.44.51.74.03

Fermée le 8 AVRIL

PERMANENCES

Lundi: 17h à 18h Mercredi: 10h à 12h

Samedi: 10h30 à 11h45

23 AVRIL

PRÉSIDENTIELLE

7 MAI

2017

Scrutin de 8h à 19h

Salle de la MAIRIE

LA NEUVILLE-ROY

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Fermeture

du 3 au 8 Avril inclus

DECHETS VERTS!

Reprise Collecte

À partir du 18 Avril

On' tire point d'frainne
blanque d'un so au
qu'erbon (charbon)



On ne peut rien espérer
d'un homme mal
intentionné



Le dicton d'Avril

In avri, tous chés moénieux
ifoait'té leu nid à pèrt el
coaille et pi l'patrix.



En Avril, tous les oiseaux
font leur nid mis à part la
caille et la perdrix.



Syndicat Intercommunal d'Assainissement LE MOULIN

CRESSONSACQ – LA NEUVILLE-ROY – MONTIERS – PRONLEROY

Siège social : 2 Rue Neuve – 60190 CRESSONSACQ

Siège administratif : 4 Grande Rue—60190 PRONLEROY

Tél : 03.44.51.74.03

Le SIA le Moulin vous a présenté via quelques exemples précis les modalités de versement de l'aide de l'Agence de l'Eau (AESN) et du recouvrement de la PFAC.

J'ai notamment évoqué le principe de compensation par le Trésor Public pour prélever la PFAC. Pour rappel le montant de la PFAC, 1 000 €, est retenu sur le montant de l'aide qui doit vous être versé. Si l'AESN vous doit 1 788 €, le Trésor Public vous versera 788 €.

Ce principe est toujours pratiqué depuis l'ouverture du réseau sur toutes les communes du syndicat.

Un fait nouveau m'oblige à vous proposer un autre mode de recouvrement de la PFAC.

La dissolution du syndicat va intervenir le 31 décembre 2017 et la compétence assainissement sera reprise par la communauté de communes.

Par simple délibération, la communauté de communes pourra modifier le montant de la PFAC pour équilibrer le budget.

Je vous propose par conséquent d'ordonner le prélèvement de la PFAC chez toutes les personnes qui le souhaitent quelque soit la date de leur raccordement.

Il est important que le titre soit édité avant le 31 décembre 2017. Attendre la compensation est dangereux. Les travaux réalisés sur le second trimestre seront probablement subventionnés début 2018 sous la compétence de la communauté des communes.

Pour ceux qui désirent payer la PFAC cette année, nous vous laissons le choix de la date.

En cas de paiement anticipé, la compensation lors des travaux ne sera pas appliquée et vous toucherez 100% du montant de l'aide.

Nous vous demandons de compléter le bas de la page pour nous confirmer la demande de paiement de la PFAC et le mois souhaité pour l'envoi du titre.

Le Président, Bruno RABUSSIER

Je soussigné (e)

NOM Prénom :

ADRESSE :

demande à payer la PFAC

Avril Mai Juin Juillet Septembre Octobre Novembre

Date :

Signature

Association de Sauvegarde du Patrimoine et de l'Histoire de PRONLEROY

Cette Association qui a été créée le 6 Mars 2017 a pour but de préserver, présenter l'histoire de notre village, mettre en valeur et entretenir le patrimoine.

La première manifestation est prévue le 14 Juillet

Le bureau est composé de : Président : Alexandre DELATTRE Secrétaire : Piotr TRYBUS

Trésorière : Murielle TREMENEK



Collecte des ordures ménagères & collecte des déchets verts

Il n'y aura **pas de collecte**
(ordures ménagères et déchets verts)
le lundi 1^{er} mai 2017

Des **collectes de**
remplacement auront lieu
le samedi 29 avril 2017.

